

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Service civique en préfecture

Fiche de mission

Intitulé de la mission

Appui et soutien aux missions de sensibilisation et d'information des populations en matière de prévention des risques.

Description de la mission

Le volontaire du service civique assiste les services de l'Etat dans leurs missions de sensibilisation et d'information en matière de prévention des risques. Il sera amené à intervenir notamment dans les établissements scolaires.

Il interviendra sur des thématiques diverses telles que la prévention liée à l'ensemble des risques naturels, technologiques ou domestiques.

Complémentarité de la mission avec les activités des personnels permanents.

Le volontaire du service civique vient compléter le dispositif existant en apportant un regard neuf et son expérience à l'institution. Le volontaire investira les champs partiellement ou non couverts par les services de l'Etat.

Lieu(x) d'intervention(s) : préfecture du département

Durée du contrat : de 6 à 12 mois

Profil du poste :

Mission exigeant de réelles capacités d'écoute, un sens développé du contact et du service public et la capacité de communiquer et s'exprimer avec aisance en public.

Tutorat :

Un fonctionnaire est désigné comme tuteur. Il met en pratique les conseils et les prescriptions du guide méthodologique spécialement conçu par l'Agence du service civique. Son rôle est d'accompagner le volontaire tout au long de son contrat en organisant son accueil, son intégration au service, sa formation, le suivi et l'évaluation de son activité tout en préparant avec lui son projet d'avenir.

Formation :

Elle est assurée, dans chaque cas, par les autorités d'emploi.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne comprenant deux volets :

- un volet théorique pour le sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté (valeurs de la République, organisation administrative et judiciaire des institutions, grandes questions de société, etc.) ;

- un volet pratique d'une formation sur le cadre législatif et réglementaire d'intervention de l'Etat et des enjeux de la mission à laquelle il contribuera.